



# UNION DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée le 4 Juin 1928

**Siege social : 20 rue d'Aguesseau 75 008 PARIS**

**Adhérente : à la FNAM groupement 241**

**au Comité de la FLAMME sous L'ARC de TRIOMPHE**

**Président : Bruno de Villepin**

**BULLETIN N° 30 JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 2011**



*Mes chers Camarades*

*à l'entrée de la saison des vacances, nos espoirs, pour la Butte, sont encore une fois reportés.*

*La sécheresse actuelle (excusez les préoccupations du forestier que je suis !) sévit aussi dans le cœur de certains : la décence, comme notre indestructible espoir de réussir, m'empêchent de me laisser aller à une forte réaction coléreuse.*

*La discrétion souhaitée par Madame le Sous Préfet de Compiègne me retient !*

*Je ne pensais pas arriver à l'âge « certain » qui est le mien pour me découvrir une force de persévérance qui m'a fait adopter mon totem : le Buté de la Butte !*

*J'essaie d'en rire...ce n'est pas facile !*

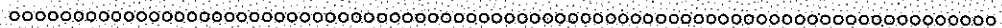
*Je courbe le dos devant ceux qui me diront que j'ai été naïf ! Ils ont sans doute un peu raison !*

*Mais cette naïveté-là est nécessaire au cœur des hommes et c'est pour cela que nous continuerons !*

*Bonnes vacances à ceux qui peuvent en prendre.*

*Bon repos à tous.*

*Le Président Bruno de Villepin.*



## SOMMAIRE

Commémoration de Coxyde  
Mémorial du Pont de Bouc  
Métro pour Alger  
Musée de l'Infanterie  
Cérémonie à Verdun  
Décès du Lt Cl Renaud  
Lettre de l'ANORI  
L'Ambassade de France à Alger  
La cruche fêlée  
La preuve par le Drapeau  
Les 1ers Colonels des Zouaves  
Agenda  
Festival de Cannes

Appel de J.P Decourtil  
Décès du GI Perier  
L'Asso. du père Jaouen (J. Gueslin)  
Circuit de Mémoire Tracy le Mont  
Si vous passez par Carcassonne  
Afghanistan  
Echos de l'Amicale du 8<sup>ème</sup> Zouaves  
Notre nouveau Secrétaire d'Etat  
La libération de la poche de Royan  
Inscription pour Moussy  
Invitation pour Moussy

bonne adresse

# COMMEMORATION A COXYDE lundi 13 Juin 2011

oo

**Rassemblement** à 9h15 au cimetière des Français à Coxyde village.

On note la présence de la délégation des Zouaves de l'Est, emmenée par son Président Jean Zanardo accompagné de son épouse et de plusieurs Zouaves, de Maurice Céré du 9<sup>ème</sup> Z. et des Zouaves du Nord Pas de Calais au complet sous la houlette du Président Jean SAINTMARTIN.

Les 30 drapeaux Belges et les 15 Français se rangent sous les ordres d'un ancien militaire belge,

« très Major british » !

Deux trompettes exécutent les sonneries d'usage. Des enfants posent délicatement une rose rouge sur plusieurs tombes de Zouaves.

Des gerbes sont ensuite déposées par les autorités Belge et l'Amicale du 4<sup>ème</sup> Zouaves ainsi que les Zouaves du Nord Pas de Calais.

## **Recueillement dignité, résumant cette première cérémonie .**

Puis en convoi, nous rejoignons le centre ville. Le temps de garer nos véhicules au parking du Casino... et nous grimpons dans le car qui nous conduit près du Monument des Zouaves.

La Musique de Coxyde, déjà en place, interprète une marche militaire qui a pour effet d'attirer les badauds et d'amener aux balcons des immeubles entourant la place, des nombreux locataires. Les appareils photos crépitent !

En cortège, par 4, nous nous dirigeons vers la Stèle érigée par l'Union des Zouaves en 1934. Un grand arc de cercle est formé.

La représentante du Bourgmestre rappelle dans son allocution, le sacrifice des Zouaves lors de la guerre de 14/18, près de 8.000 des nôtres sont morts sur le sol Belge...

Parmi la vingtaine de gerbes déposées, notons celles de l'Union, des Z. du Nord Pas de Calais, du 2<sup>ème</sup> et du 8<sup>ème</sup> Zouaves.

Les hymnes nationaux retentissent, mais pas la salve d'honneur, nos amis Zouaves de Walcourt sont absents...

Le cortège se reforme, et Musique en tête, nous défilons le long du front de mer et rejoignons la Maison Communale. Malgré le temps maussade, la foule est nombreuse et attentive... quelques applaudissements retentissent.

*L'interprétation de « Sambre et Meuse » me rappelle un bref instant le défilé pour obtenir la Fourragère au C.I du 37<sup>ème</sup> R.I à Sarrebourg !*

Le vin d'honneur nous donne l'occasion de s'entretenir avec l'ancien Bourgmestre M. Dewulf et son bras droit M. Lutz... ceux-ci évoquent avec humour, quelques Présidents d'Amicales de Zouaves qu'ils ont accueillis ici à Coxyde.

Puis nous nous dirigeons vers le restaurant, sur la digue, où un excellent repas nous est servi.

Encore une fois, Michel Denis le vice président des Zouaves du Nord Pas de Calais a bien fait les choses. Parfaite organisation à la satisfaction générale.

Merci Michel ainsi qu'à Corine son épouse.

## Inauguration du Mémorial du Pont du Bouc à RIXHEIM

La cérémonie s'est déroulée le 7 Mai 2011 en présence d'un parterre d'autorités militaires et civiles, des Anciens Combattants Français et Marocains, d'une quarantaine de porte-drapeaux et d'une importante délégation du 1<sup>er</sup> R.T d'Epinal.

*Rappel des faits...*

*Du 28 novembre au 4 décembre 1944, du Pont du Bouc à Grunhutte, se sont déroulés des combats acharnés.*

*Au cours de ces 6 jours et 6 nuits de lutte sans merci, le sacrifice de plus de 1.500 soldats a permis le dégagement de Mulhouse de la menace ennemie.*

*Qui étaient ces hommes ?*

*Le 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains de la 4<sup>ème</sup> Division Marocaine de Montagne, renforcé par la 6<sup>ème</sup> Compagnie du 21<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, qui ont du faire face à de violentes contre-attaques de la Wehrmacht.*

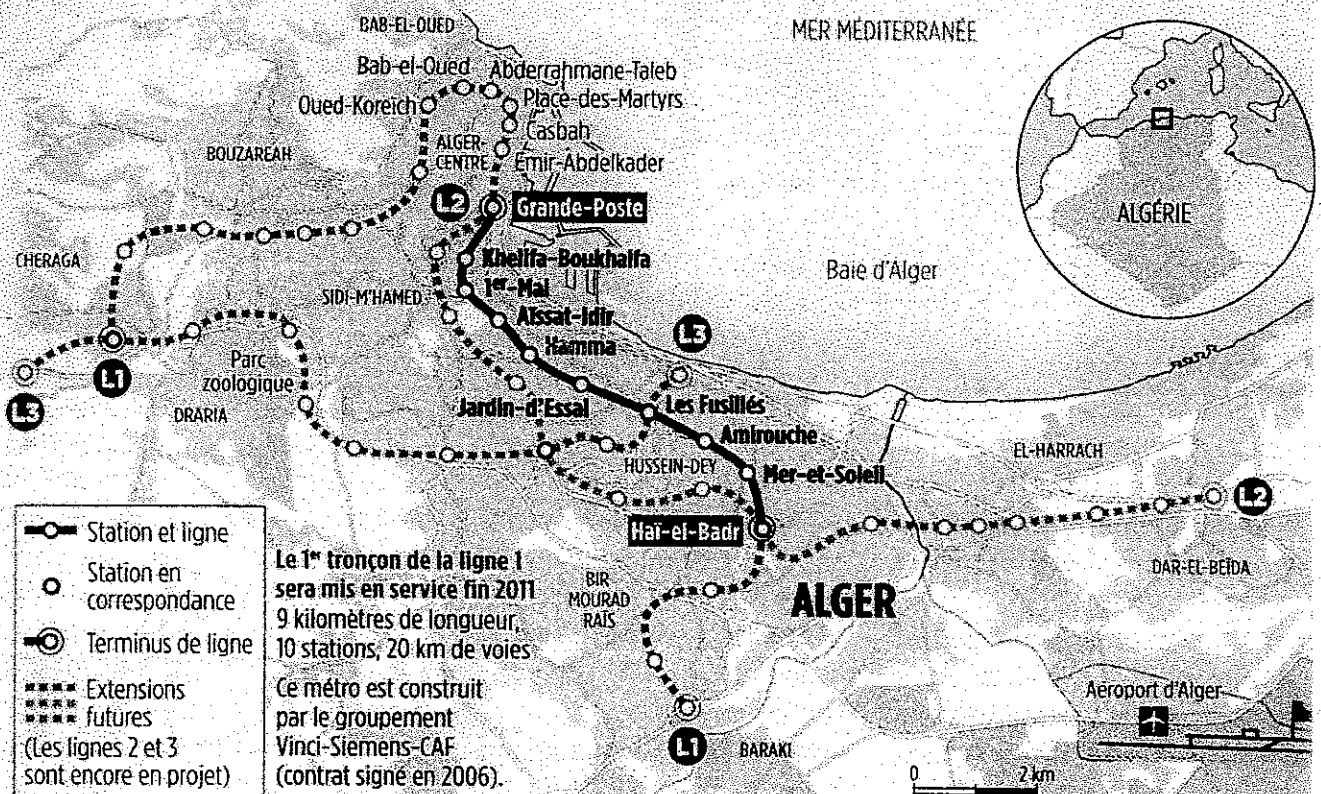
*Ils ont permis aux audacieux chars du 2<sup>ème</sup> Escadron du 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique de franchir le Pont du Bouc ouvrant le chemin au 1<sup>er</sup> Bataillon de Zouaves Portés, au 9<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique, au 68<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, au 88<sup>ème</sup> Bataillon de Génie.*

Fidèle à notre engagement, l'Union des Zouaves a offert la gerbe aux noms des Anciens de la 1<sup>ère</sup> DB.

Rappelons que sur les fonds versés à la dissolution de l'Amicale, l'Union des Zouaves a donné la somme de 5.000 euros pour l'édification du Monument.

## Un métro pour Alger

Jean-Pierre Raffarin vient d'annoncer la mise en service avant la fin de l'année de la première ligne de métro d'Alger. Chargé de mission pour la relance des relations économiques entre la France et l'Algérie en septembre 2010, l'ancien Premier ministre n'a pas chômé pour qu'aboutisse enfin ce projet. Lancée dans les années 80, sa construction avait été ralentie par les années noires du terrorisme, puis récemment par un différend financier entre partenaires (Vinci-Siemens et l'entreprise du métro d'Alger) et, enfin, par de nouvelles normes de sécurité ■ M.-C. M.



## *Musée de l'Infanterie...suite*

*Lt Cl Patrice Fichet :*

*-c'est dans des locaux militaires répondant aux critères requis de conservation et de sécurité situés à Saint Astier (Dordogne) que les pièces de collection patienteront en attendant de se retrouver dans les vitrines du futur musée.*

*Il est à souhaiter qu'une partie de ces collections pourra être sortie durant cette période pour permettre de présenter partout en France des expositions temporaires itinérantes, afin que dans toutes les régions le public puisse prendre conscience de la richesse du patrimoine historique de l'Infanterie et soit incité à venir visiter le Musée à Neuf-Brisach dès sa réouverture.*

*Une étape importante a d'ores et déjà été entamée qui conditionne la suite : le comité scientifique qui doit préparer la réalisation du nouveau Musée a été constitué. C'est le député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Haut Rhin, dans laquelle se trouve Neuf-Brisach, M. Eric Straumann, maire de Houssen qui le préside. Composé d'une vingtaine d'élus et de spécialistes, le comité a pour mission de présenter un projet muséographique d'ici la fin de l'année.*

*Le secrétaire du comité est le capitaine Yann Domenech, conservateur du Musée des Troupes de Montagne qui a récemment rouvert ses portes à Grenoble.*

*Le futur Musée de l'Infanterie sera un centre d'attrait touristique qui accentuera l'intérêt d'une visite à Neuf-Brisach, déjà connue en tant que place forte construite par Vauban sur ordre de Louis 14 en 1699 et inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.*

*Du Général Lionel Lenfant délégué au patrimoine de l'Armée de Terre :*

*Nous concentrons nos efforts sur l'accès aux collections et sur la sécurité des sites ouverts au public ; je pense notamment aux projets en cours concernant les musées de l'Artillerie (agrandissement permettant d'exposer l'artillerie de 1945 à 1995) et de la Légion Etrangère (extension de 1.000 m) ainsi qu'à l'ensemble des musées de l'armée de terre dont la mise aux normes de sécurité actuelles devra être achevée d'ici à 2015.*

*L'installation du musée de l'Infanterie dans la caserne Suzonni à Neuf-Brisach, dont les surfaces d'expositions vont passer de 3.000 à 4.700 m, est également un des principaux projets que nous conduisons actuellement avec le concours des acteurs locaux.*

*Dans tout les cas il faut souligner l'implication des collectivités territoriales tant au niveau financier que dans le domaine de la préservation des sites.*

## C.R. DE LA CEREMONIE A VERDUN :

Michel DESINDE, Secrétaire de l'Amicale des Zouaves de l'Est, mandaté par l'Union des Zouaves pour représenter tous les Zouaves lors de la cérémonie du 95<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Verdun le dimanche 26 juin 2011.

Très belle cérémonie empreinte de recueillement sous un soleil de plomb, s'est déroulée devant l'Ossuaire de Douaumont en présence de Monsieur François FILLON, Premier Ministre, Gérard LONGUET, Ministre de la défense et des Anciens combattants, Madame Colette DESPREZ, Préfète de la Meuse, Monsieur Arsène LUX Maire de Verdun, Madame Marie-Claude MINMEISTER Maire de Douaumont et de nombreuses Personnalités Civiles et Militaires, dont un détachement militaires des trois armes, musique des Transmissions et cinq Clairons des Troupes de Marines.



Dans son discours le Premier Ministre évoqua les combats du 21 février au 19 décembre 1916 près de Verdun, opposant les armées française et allemande. Sous un déluge d'obus dans un rapport de perte de un pour deux. Elle fit plus de 300.000 morts ( 163.000 soldats français et 143.000 allemands) dans les pires conditions sur un terrain transformé en enfer.

Après la mort du dernier Poilu, nous entrons dans le temps de l'histoire, sans le regard des derniers témoins et il est essentiel de transmettre cet héritage sacré et douloureux aux jeunes générations.

Le Premier Ministre évoqua également la cérémonie du centenaire de la Bataille de Verdun en 2016.

Auparavant une cérémonie protocolaire s'était tenue à la Mairie de Verdun où le Premier Ministre avait signé le livre d'or de la ville.

Avant la dislocation, Ministres et personnalités ne manquèrent pas de saluer et féliciter la centaine de porte-drapeaux qui s'étaient massés autour du Mausolée National.

Michel DESINDE

### **Nous avons reçu le message suivant :**

*Madame Monsieur,*

*J'ai la grande tristesse de vous faire part du rappel à Dieu du Lt-Cl (er)*

**Jean-Pierre Renaud**, survenu à Montpellier le 1<sup>er</sup> juillet 2011 à l'âge de 69 ans.

*Je vous demande de bien vouloir faire- part de son décès auprès de vos lecteurs et associations.*

*Officier issu de l'EMIA, parachutiste, légionnaire, fantassin et instructeur hors pair, il a servi 35 années dans l'active et la réserve.*

*Essayiste insatiable et éclectique il était expert de Lyautey, des troupes d'Afrique, des réserves et du devoir de Mémoire. Il a commis de nombreux articles dans différentes revues et journaux dont le Monde. Il a en outre dirigé le centre d'histoire militaire de Montpellier.*

*La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mardi 5 juillet à l'église de Teyran 34 820.*

*Son gendre le Lt Cl Vincent Saintdenis.*

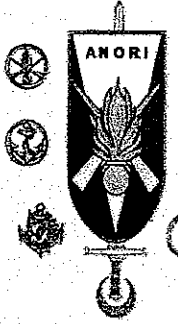
Comme rédacteur en chef de la revue des « Amis du Musée de l'Infanterie » le Lt Cl Renaud avait consacré le N° 56 entièrement aux Zouaves.

# ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE (ANORI)



affiliée à l'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE ET DES ORGANISATIONS DE RESERVISTES  
Reconnue d'utilité publique par le décret du 24 février 1967

et à l'ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVES DE L'ARMEE DE TERRE



Colombes, le 1<sup>er</sup> mai 2011

Président

Monsieur le capitaine Bruno DE VILLEPIN  
Président de l'Union des ZOUAVES

Monsieur le Président, *Cher Camarade,*

*J'ai bien reçu votre message faisant suite aux cérémonies du 180<sup>ème</sup> anniversaire de la création du corps des Zouaves.*

*J'en suis très touché, mais surtout je vous prie de ne pas renverser les rôles.*

*La délégation de l'ANORI n'était pas là pour être remerciée. Elle était présente pour manifester notre reconnaissance, notre fidélité aux Zouaves et exprimer notre soutien à votre projet de Mémorial des Zouaves.*

*J'ai plaisir à vous informer que, lors de sa réunion du 20 avril 2011, le conseil d'administration de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a décidé unanimement que « l'ANORI appuie sans réserve l'action de l'Union des Zouaves, dont le Président est un de ses membres, et lui exprime son soutien total. Le Conseil de l'ANORI donne mandat à son Président pour mener toutes actions aux fins de soutenir la démarche de la municipalité et de l'Union des Zouaves pour l'édification du Mémorial des Zouaves ».*

*Les Réservistes de l'Infanterie sont à vos côtés et sont plus que jamais, comme le proclame la devise de l'ANORI : Pour l'Infanterie, toujours en avant !*

*Pour soutenir votre magnifique action de mémoire, nous sommes tous des Zouaves !*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et fidèles.*

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET

# L'ambassade de France en Algérie au service des Anciens combattants

Dépendant de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), étroitement lié au ministère de la Défense et des Anciens combattants, le service des Anciens combattants d'Algérie met en œuvre, à travers un accueil personnalisé des vétérans, des prestations dans les domaines social, médical et administratif. Comme tous les services de l'État à l'étranger, il est placé sous l'autorité de l'ambassadeur de France.

Son activité a été suspendue en 1994 mais a tout d'abord repris, en février 2004, avec le suivi de l'appareillage orthopédique des 500 grands mutilés de guerre de l'armée française résidant en Algérie. Il s'agit quasi exclusivement de vétérans blessés au combat au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Ensuite, à partir de 2005, il a assuré, toujours pour le compte du ministère de la Défense, (Secrétariat général pour l'administration - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives), l'entretien des nécropoles militaires françaises d'Algérie : la nécropole du Petit-Lac à Oran où reposent, dans un site de huit hectares, plus de 10 000 militaires français - ce site comprend également un cimetière britannique relevant de la *War Graves Commission* - ; le cimetière marin de Mers El Kébir où reposent 1 297 marins morts au cours de l'attaque du 4 juillet 1940.

Ces deux sites ont fait l'objet d'une réhabilitation complète au cours des dernières années. Plus de 100 000 euros ont été consacrés à ces opérations depuis 2005. Enfin, à compter du 15 octobre 2008, un service de proximité, destiné aux 40 000 ressortissants du code des Pensions militaires d'invalidité résidant en Algérie a ouvert ses portes dans des locaux rénovés, situés dans le centre-ville d'Alger, sur le site du Telemly. Il met en œuvre, à travers un accueil personnalisé des vétérans et des

prestations dans les domaines social (aides financières), médical (consultations et conseils gratuits) et administratif (conseils et aide à la constitution des dossiers en matière de cartes, de retraite et de pensions). De plus, ces séances d'accueil et de renseignements sont assurées pour l'année 2011, dans les locaux des consulats généraux de France à Oran et Annaba.

Ce nouveau dispositif offre aux ressortissants algériens un service de proximité qui est dorénavant leur interlocuteur unique. Il comprend les mesures de revalorisation des pensions militaires décidées par le gouvernement français en décembre 2006 et qui bénéficient, depuis avril 2007, aux pensionnés algériens : ce sont plus de quatre milliards de dinars qui sont désorbités mais versés à ce titre, chaque année.

**80 000 LETTRES PAR AN**  
Plus de 150 000 soldats algériens ont participé durant la Seconde Guerre mondiale à la lutte contre le nazisme. Ils ont pris une part essentielle, unanimement reconnue, à la victoire des forces alliées, notamment durant les campagnes de Tunisie, d'Italie, le débarquement de Provence ou encore les campagnes d'Alsace et d'Allemagne durant l'hiver 44-45. Par la suite, beaucoup de militaires algériens se sont engagés

pour participer entre 1946 et 1954 au conflit indochinois.

Par ailleurs, 7 836 veuves sont actuellement pensionnées au titre du code des pensions militaires. D'autres vont pouvoir bénéficier l'être en vertu des nouvelles dispositions adoptées en 2007 par le gouvernement français qui ouvrent plus largement les droits à réversion, notamment pour les pensions militaires d'invalidité.

Enfin, 3 340 allocations versées à des victimes des "événements d'Algérie" au sens de la circulaire n°568 A du 22 août 1968 et, se substituant aux pensions de victimes civiles ne pouvant plus être concédées à des Algériens ayant perdu la nationalité française après le 5 juillet 1962. En tout, la population ressortissante du code français des pensions militaires d'invalidité aujourd'hui recensée en Algérie est de 35 829. Cette population vieillissante est essentiellement d'origine rurale. Elle est parfois démunie devant la complexité de certaines démarches administratives nécessaires pour bénéficier des droits prévus par la législation française, actuellement en pleine évolution.

Le premier service mis en place est donc celui consistant à offrir des consultations administratives et sociales. Il procède à un bilan individualisé, en langue arabe si nécessaire, de la situation

des demandeurs et mettra en place les procédures correspondantes : demandes de carte de combattant, de retraite du combattant, d'aggravation de pension militaire d'invalidité, de réversion de pension militaire d'invalidité, de réversion de pension de pensionnaire militaire de retraite, d'aide financière sur les fonds sociaux de l'ONAC ou de prise en charge de soins médicaux au titre de l'article L.115 du code des pensions militaires d'invalidité pour les titulaires d'une PMI. Cette activité se traduit par un nombre de visiteurs qui peut être évalué à 20 000 personnes par an au minimum. Par ailleurs, cette cellule traite également le courrier émanant des ressortissants algériens, soit environ 80 000 lettres par an.

Depuis le 15 novembre 2008, un service de conseils et de consultations dans le domaine médical a été mis en place. Ces deux prestations qui étaient interrompues depuis 1994 - consultations administratives et sociales d'une part, conseils, expertises et consultations dans le domaine médical d'autre part - complètent le suivi de l'appareillage orthopédique des mutilés de guerre, assuré depuis septembre 2004 et qui s'appuie sur une convention signée avec l'Office algérien de l'appareillage de personnes handicapées (500 personnes environ).

Enfin, l'action du service s'inscrit bien évidemment dans le nouveau contexte créé par les mesures de revalorisation qui se sont traduites, en Algérie, par le quadruplement des retraites du combattant et des pensions militaires d'invalidité et de retraite, soit environ 62 millions d'euros par an.

*Ambassade de France en Algérie, service des Anciens combattants, 1, ex-rue du professeur Vincent, quartier du Telemly, BP 61, 16035 Hydra - Alger. Tél. + 213 (0) 21 71 90 43*

Dans son livre *Monuments en exil*, Alain Amato a fait le recensement des monuments rapatriés en France, dans l'urgence. Celui-ci est éloquent : à Aubagne (Bouches-du-Rhône) a été rapatrié le monument de la légion ; à Besançon (Doubs), le coq gaulois du monument d'El Achour ; à Béziers (Hérault), la plaque des morts pour la France de la paroisse Sainte-Monique de Sétif et celle de la paroisse Sainte-Germaine de Bordj-Bou-Arreidj ; à Bonifacio (Corse-du-Sud), le monument de la Légion étrangère et de l'armée d'Afrique du sud oranais de Saïda ; à Bordeaux (Gironde), le monument aux morts de Bougie, dans sa totalité ; à Bourges (Cher), les plaques du service de santé d'Oranie ; à Courcouronnes (Hérault), le monument aux morts d'Ain el Turk ; à Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise), le poilu du monument de Montdovi ; à Fréjus (Var), le monument de l'ENSA de Maison-Carrée ; à Lyon, le groupe sculptural surmontant la stèle à la mémoire des 12 500 morts du département d'Oran ; à Montpellier (Hérault), les monuments de Mostaganem et de Chercheil ; à Saint-Aygulf (Var), le monument de Tlemcen ; à Saint-Raphaël, le monument de Mascara ; à Toulon, le monument aux marins morts pour la France d'Alger ; à Toulouse (Haute-Garonne), le coq gaulois du monument d'Oued-Amizour et le monument de Philippeville, avec la copie en marbre des plaques de bronze qui ont disparu pendant le transport !

## LA CRUCHE FELEE

Un porteur d'eau possédait deux grosses cruches, chacune pendante aux extrémités d'une solide perche qu'il portait sur ses épaules. L'une des cruches était fêlée, tandis que l'autre était parfaite et livrait toujours une pleine portion d'eau...

A la fin de la longue marche du ruisseau à la maison, la cruche fêlée arrivait toujours à moitié pleine. Tout se passa ainsi, jour après jour, pendant deux années entières où le porteur livrait seulement une cruche et demi d'eau à sa maison.

Evidemment, la cruche qui était sans faille se montrait très fière de son travail parfaitement accompli. Mais la pauvre cruche fêlée était honteuse de son imperfection, et misérable du fait qu'elle ne pouvait accomplir que la moitié de ce qu'elle était supposé produire.

Après ces deux années de ce qu'elle percevait comme étant une faillite totale de sa part, un jour, près du ruisseau, elle s'adressa au porteur d'eau, « j'ai honte de moi-même, et à cause de cette fêlure à mon côté qui laisse fuir l'eau tout au long du parcours lors de notre retour à votre demeure »

Le porteur s'adressa à la cruche, « as-tu remarqué qu'il y avait des fleurs seulement que de ton côté du sentier, et non sur le côté de l'autre cruche ? C'est que j'ai toujours été conscient de ta fêlure, et j'ai planté des semences de jolies fleurs seulement de ton côté de sentier, et chaque jour durant notre retour, tu les as arrosées.

Durant ces deux années j'ai pu cueillir ces jolies fleurs pour décorer notre table. Si tu n'avais pas été comme tu l'es, nous n'aurions jamais eu cette beauté qui a égayé notre maison ».

*Tiré du bulletin des Zouaves de l'Est.*

## La preuve par le drapeau

*Tiré du JDC  
N° 2851*

par Serge BARCELLINI,  
directeur de la mission Histoire du conseil général de la Meuse

L'installation d'un drapeau allemand sur le fort de Douaumont (Meuse) a été contestée par le maire de Verdun (*ndlr* : *Arsène Lux*). Pour mémoire, le drapeau allemand est présent sur le toit du fort depuis le 13 novembre 2009. Au cours de cette journée des mémoires partagées, les drapeaux allemand, français et européen avaient été simultanément levés en ce lieu symbolique de l'affrontement franco-allemand.

Dans un courrier daté du 29 mars et adressé à 2 000 décideurs mémoriels, ce dernier rappelle son opposition en apportant un nouvel argument. Le drapeau allemand masquerait la réalité des troupes coloniales qui ont libéré le fort. Nous le citons : « *L'installation sur le fort de Douaumont du drapeau allemand : on invoque le fait que le fort contient les corps emmurés de 600 soldats allemands. Quid des innombrables combattants issus des multiples pays d'Afrique, tombés lors des combats par la reprise du fort ? Comment jus-*

*tifier cette situation auprès des représentants de ces pays, indépendants aujourd'hui, qui nous feront l'honneur de leur présence lors des cérémonies de 2014 et 2016 ? Le retour à la situation antérieure s'impose à l'évidence.* »

En clair, le maire de Verdun semble suggérer d'installer sur le fort les drapeaux des nations auxquelles appartenaient les troupes qui ont libéré le fort de l'occupation allemande. Étonnante proposition doublement contestable. La première est – faut-il le rappeler – que ces troupes ont combattu sous le seul drapeau français et qu'il serait "étonnant" de faire flotter désormais en permanence sur la nécropole de Douaumont les drapeaux des nations nées de l'empire colonial. Que dirait-on de voir flotter le drapeau algérien ! La seconde concerne la composition du régiment qui a libéré le fort. Les historiens savent en effet que le Régiment d'infanterie de chars de marine (RICM) regroupait plus de combattants métropoli-

taux que de combattants coloniaux, ce qui n'enlève rien à l'exceptionnelle participation combattante de ces derniers.

Bref, tout cela a bien peu d'intérêt et en tout cas aucun intérêt mémoriel. Et pourtant, cette perpétuelle contestation entraîne une obligation de vigilance. Surtout que le drapeau français flotte toujours...

Le dimanche 17 avril, un incident a illustré ce propos. Lors d'une visite d'un groupe encadré par un élu, il a été constaté que le drapeau français était descendu du mât. En quelques minutes, grâce à un échange téléphonique, l'ordre a été donné au personnel de remonter le drapeau. La disparition du dit drapeau français sur le fort de Douaumont aura duré moins d'une heure. Et pourtant... La sagacité des journalistes de *l'Est Républicain* ne fut pas prise en défaut. Le 18 avril 2011, un article a attiré l'attention des lecteurs verdunois de ce quotidien sur ce fâcheux épisode.



## APPEL D'UN ADHERENT.....

M DECOURTIL Jean Pierre  
3 allée des bièvres  
78000 Versailles Satory  
Tel : 01 39 50 79 23  
Courriel : [decourtijp@orange.fr](mailto:decourtijp@orange.fr)

Versailles, le 1 Février 2011

Je projette en 2014, à l'occasion du 100<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du 8<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves (1914) et du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la reconstitution du 8<sup>ème</sup> Zouaves au Camp de Mourmelon Le Grand (1934), d'organiser une exposition sur ce régiment où mon père a servi de 1938 à 1940 à la 3<sup>ème</sup> Compagnie.

A cette occasion, je recherche des personnes (anciens Zouaves, familles de Zouaves, collectionneurs) qui pourraient me prêter des objets (uniforme, objets, livres, etc.....) en rapport à ce régiment depuis sa création jusqu'à sa dissolution en 1962.

Cela ne pourra seulement se faire que si j'arrive à rassembler assez d'objets ou documents en nombre suffisants pour présenter une exposition riche, varié et complète.

L'appellation « Zouaves » n'existe plus dans l'Armée de Métier d'aujourd'hui, je souhaite que cela soit un moment de souvenir, d'hommage pour nos Parents qui ont souvent donné leur vie pour notre Pays, mais également l'occasion de faire connaître aux plus jeunes ce merveilleux régiment.

L'organisation de cette exposition demandera beaucoup de travail, Votre soutien sous différentes formes dans ce projet est très important et j'accepterai toutes les bonnes volontés.

Je ne peux pas vous dire aujourd'hui le lieu et la date cette exposition, ni les noms des intervenants militaires et civils, de la forme que prendra cette exposition (Week-end, semaine ou semaine et week-end), du contenu exact de cette hommage (ex : dépôt de gerbe, pose de plaque commémorative, etc.....)

Mon souhait serait d'organiser cette exposition à Mourmelon Le Grand.

Pouvez-vous transmettre à vos adhérents, amis et connaissances ce courrier, le publier dans le bulletin de votre Amicale pour m'aider.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations

**DECES du Général PERIER**, dernier Président de l'Amicale des Anciens de la 1<sup>ère</sup> D.B.

Les obsèques ont eu lieu à Versailles le 1<sup>er</sup> Juin 2011.

M. Bruno de Villepin, ancien vice président de l'Amicale assisté de M. Maurice Millet entourés de quelques Anciens de la 1<sup>ère</sup> D.B. a prononcé quelques mots pour honorer la mémoire d'un grand chef, aux qualités très humaines.

Fidèle à sa mission, l'Union des Zouaves a déposé une gerbe.

L'Association Rhin et Sundgau, pour les même raisons de reconnaissance a fait le même geste.

*Jacques Gueslin, ancien du 9<sup>ème</sup> Zouaves, engagé dans l'association du Père Michel Jaouen nous a fait parvenir ce mail...*

*Jacques a encadré des jeunes lors d'une croisière.*

Bonjour les Amis

Pour votre information, et si vous aimez l'aventure ou si vous avez été à bord de ces bateaux, voici ce livre tant attendu sur l'histoire du Père Michel JAOUEN et de l'association Jeudi-Dimanche qui s'occupe de donner la possibilité à des jeunes de retrouver une vie meilleure avec la vie à bord sur ces deux vieux gréements le Bel-Espoir et le Rara-Avis.

Bonne lecture, bon vent, bonnes voiles

Merci à vous tous. Bien amicalement

Jacques GUESLIN



## DÉMERDEZ-VOUS POUR ÊTRE HEUREUX !

Le Bel Espoir du père Jaouen

Chantal Loiselet

Patrick Deschamps

Georges Pernoud Préfacier

Univers: La mer

Type: Texte

Collection: Hommes et océans

Format : 140 x 225 mm

240 pages

Infos promo: Illustrations in texte

Façonnage: Souple

Paru le 04.05.2011

EAN/ISBN : 9782723483001

**Prix : 19.95 €**

**Embarquer des naufragés de la vie à bord de deux voiliers pour un voyage de plusieurs semaines : c'est le pari fou du père Jaouen et de ses "flibustiers", depuis près de soixante ans.**

Créée par le père Jaouen en 1951, l'association des *Amis du jeudi-dimanche* embarque chaque année sur le *Bel Espoir* et le *Rara Avis*, parmi les passagers, des centaines de jeunes adultes en galère... Drogue, alcool, délinquance : chacun embarque avec son passé en bandoulière, en espérant trouver là le chemin d'une vie plus simple.

Fort en gueule et en cœur, le père Jaouen, 90 ans, continue d'accompagner ces jeunes à la dérive, avec cette philosophie : « Aimez-vous les uns les autres, avec ça vous faites le tour du monde. »

*Pour retrouver sur le Net, les marches « des Zouaves » « des Africains » et bien d'autres...sur Google, taper : zouaves, puis cliquez dans la liste qui apparaît sur you tube...*

Tiré du courrier...

De Jean Michel NOWAK...à propos du circuit de Mémoire de Tracy le Mont :

- nous tacherons comme toujours, d'honorer comme il se doit la mémoire des Zouaves et de tous les combattants ayant combattu dans le secteur, lors de cette manifestation à Tracy le Mont et à la carrière de la maison du Gardé, aussi appelée carrière du 2<sup>ème</sup> Zouaves.

J'ai pour ma part achevé de préparer quelques modestes textes historiques qui rappellent le souvenir de Jean Wonner, Zouave du 2<sup>ème</sup> de Marche, disparu corps et âme dans les combats de Puisaleine et du Bois Saint Mard le 21 décembre 1914, ainsi que les combats auxquels ce régiment a pris part dans la région de Quennevières, Puisaleine et Bois Saint Mard ( et Tracy), entre la mi-septembre et décembre 1914.( je fais à cette occasion une petite allusion à la 3<sup>ème</sup> Brigade du Maroc, dont le 9<sup>ème</sup> Zouaves faisait partie, en évoquant les combats de Cuts et de Carlepont, les 16 et 17 septembre 1914, ainsi que ceux de l'automne à Puisaleine et au Bois Saint Mard)..

M. Boquet, maire de Tracy le Mont, souhaite pérenniser cette manifestation, en mai juin...visite du circuit mémoire 14/18 dans le village et visite commentée de la carrière du 2<sup>ème</sup> Zouaves, avec présentation d'expositions temporaires et présence de groupes d'histoire vivante, afin de permettre aux visiteurs de se replonger dans l'ambiance de l'époque. L'exposition de « Patrimoine de la Grande Guerre », présentera l'an prochain, quelques portraits de disparus de la Grande guerre. Le 2<sup>ème</sup> Zouaves sera largement évoqué, à travers la figure de Jean Wonner, mais aussi du Zouave Mailhère, du 2<sup>ème</sup> de Marche également.

Peut être l'Union des Zouaves pourra être présente, ou représentée ?

\*\*\*\*\*

**Si vous passez par CARCASSONNE....**

oui , il y a les fameux remparts !...

non loin de là, se trouve **un petit Musée à ne pas manquer, au 102 rue de Trivalle.**

L'Association du Centre Culturel de la Mémoire Combattante du département de l'Aude...

présente des expositions permanentes d'objets et tenues militaires. Des projections de vidéos et de documentaires historiques.

Les visites gratuites se font du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 18 h.

Téléphone : 04 68 72 40 16

[www.carcassonne.org](http://www.carcassonne.org)

*C'est avec soulagement que nous avons appris la libération des deux journalistes...*

*Après le battage médiatique durant leur détention, nous avons eu droit à un matraquage élevant ceux-ci au titre de héros...*

*Il est peut être temps de revenir à la réalité.*

*Si les militaires sont tenus « au droit de réserve », il n'en est pas de même fort heureusement des Anciens-Combattants...*

*Alors que nous apprenons le décès du 63<sup>ème</sup> soldat Français en Afghanistan, je vous livre « le coup de gueule » du Général Roudeillac, qu'à ma connaissance aucun média n'a accepté de publier.*

*A chacun de se faire son opinion.*

*Le secrétaire du bulletin. JMF*

Le "coup de Gueule" du Général ROUDEILLAC refusé par la presse !! LES DEUX JOURNALISTES DE FR3 N'ÉTAIENT PAS EN REPORTAGE QUAND ILS ONT ÉTÉ ENLEVÉS. LEUR AVION LES ATTENDAIT, >> LE REPORTAGE ÉTAIT TERMINE ! ILS ONT VOULU ALLER VOIR LES TALIBANS POUR LEUR ASSURER LE SOUTIEN DE LA PRESSE ET DE LA GAUCHE FRANÇAISE Une nouvelle que vous n'apprendrez pas par l'AFP et ses relais papier et audiotélévisuels ! LES DEUX POIDS ET DEUX MESURES DANS LES MÉDIA petit rappel en fin de mail des réalités sur les circonstances de la prise d'otage des 2 journalistes et leurs gamineries irresponsables !! Après la mort quasi simultanée, de deux jeunes français otages au Niger et du 53<sup>ème</sup> militaire français tombé en Afghanistan, le Général ROUDEILLAC (2S) a voulu "poster", sur le Blog du Figaro, le message dont le texte est rapporté ci-dessous. Ce message a été refusé "au nom des dispositions de la charte d'éthique du journal". Cet incident est à rapprocher du matraquage médiatique quotidien à propos des deux journalistes otages en Afghanistan, alors que la détention d'autres otages français, en Somalie notamment ou au Niger sombre dans l'indifférence ... Le Général Roudeillac pousse un coup de gueule et dénonce la différence de traitement faite par les médias entre des otages lâchement assassinés au Niger et nos militaires français qui se font tuer en service commandé en Afghanistan. Ce coup de gueule rejoint d'ailleurs la pétition qui commence à circuler et qui demande à ce que la mort au champ d'honneur de nos soldats soit plus traitée comme une banalité dans nos médias. Deux Français se font tuer au Niger, un sous-officier français se fait tuer en Afghanistan. Que font les médias? Face à ces trois destins cruels, ils relèguent au second plan de leurs préoccupations la mort en service du militaire français, pour commenter à souhait la fin tragique de deux hommes, qui avaient fait le choix de se rendre au Niger, pour des raisons qui leur étaient propres. Et en cela réside la différence avec le 53<sup>e</sup> militaire tué au combat. Ce militaire s'est rendu en Afghanistan sur ordre de la France ou plus exactement sur ordre des représentants politiques des Français. Cette obéissance aux décisions de la Nation mériterait de ne pas passer au second plan. Ce sous-officier tué au combat mérite donc notre compassion. La France doit se sentir responsable de ce qui lui est arrivé. Les médias feraient bien de souligner la grandeur du sacrifice consenti et du métier

des armes, la noblesse de l'obéissance aux décisions de la démocratie, le respect que se doit d'avoir la nation à l'égard de ses armées et de ses enfants qui acceptent de servir, sans compter. Mais le plus insupportable demeure l'indifférence, voire le mépris de certains faiseurs d'opinion, convaincus de détenir la vérité." Caporal Chef Hervé Guinaud (42 ans) 53° Mort au champ d'honneur, en Afghanistan (en faisant son devoir et non du tourisme...) Le Gal (2S) ROUDEILLAC précise: J'ai posté le commentaire ci-dessous à 09h 10 ... à 09h 13 je recevais la mention de son rejet, au nom des dispositions de la charte d'éthique du journal." Et il ajoute: "Je crois que cet incident mériterait d'être porté à la connaissance du plus grand nombre. Malheur à celui qui montre du doigt la partialité des médias !!"> Le Gal (2S) ROUDEILLAC Saint-Cyrien, le général de division (2S) Daniel Roudeillac est né en 1937. Il sert dans les troupes aéroportées jusqu'en 1994, et exercera notamment les fonctions de Commandant supérieur en Caraïbe. Chef de corps au Liban et au Tchad, il commande le Groupement aéroporté avant de rejoindre Bonn en Juin 1989 où il sera l'Attaché de Défense de l'ambassade de France en Allemagne. Il suit à ce titre les travaux des planificateurs de la Bundeswehr et veillera à la pérennité de la coopération militaire franco-allemande. Germaniste, co-auteur d'un dictionnaire de défense, ancien auditeur du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), le Général D. Roudeillac est Officier du Mérite de l'Allemagne Fédérale et Commandeur de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite. Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier Les 2 "touristes" farfelus irresponsables partis faire du militantisme politique perso dans les montagnes Afghanes, de leur propre initiative, une fois leur reportage avec l'armée terminé !! Et pendant ce temps les médias nous bassinent sans arrêt avec leurs deux prisonniers volontaires à qui les professionnels sur place avaient vivement conseillé de ne pas aller dans les montagnes afghanes. Une initiative, qui plus est, totalement personnelle et irresponsable puisque prise après leur reportage réalisé (et non dans l'exercice de leur travail donc, comme le déclarent abusivement leurs collègues de fr3 et des JT (en toute désinformation délibérée) excursion perso au lieu de reprendre leur avion prévu, en préférant prendre des pseudos guides, plus cupides que comptants, au lieu de ceux plus éprouvés et surs que leur avait fournis l'armée. Excursion politique et non journalistique puisque au seul motif idéologique gauchiste qu'ils avaient manifesté : "vouloir naïvement assurer les talibans de la compréhension et du soutien de la presse et de la gauche française dans leur lutte «une irresponsabilité qui a déjà coûté fort cher en recherches sur place avec la mise en danger de militaires et équipages d'aéronefs ayant effectué des recherches en zone à risques les jours qui ont suivi leur disparition !! Comme déjà rapporté par des éléments de l'armée de l'air sur place ayant du participer aux recherches de ces imbéciles irresponsables !!

Gérard Liebenguth Président Amicale Nationale du 22°BCA et des Troupes de Montagne

A lire... le N°9 des Dossiers Militaria 11,50 euros  
*Les Zouaves en 1914*  
11 pages conçues par Louis Delpérier

Sites à consulter...  
france 40 collectif  
musée-infanterie.com

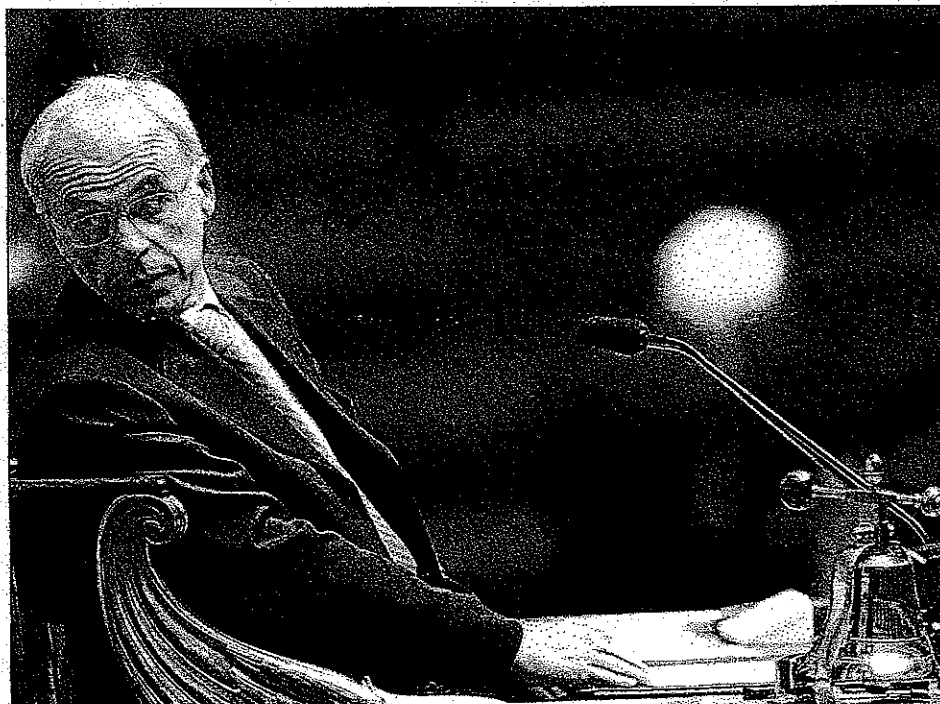
Tous les jours nous voyons nos camarades nous quitter pour le grand voyage, celui dont on ne revient pas. Nos sections provinciales disparaissent. La section Aquitaine, son Président Jean Chagneau atteint de cécité a dû quitter ses fonctions, mais malheureusement personne pour le remplacer. Il ne reste plus officiellement que les sections de Champagne Ardennes et Pays de Loire à effectif réduit. C'est pour cela que nous devons rester fidèle à la mémoire de nos anciens, tant que notre santé le permettra.

G.Defaix

## Notre nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants M. Marc LAFFINEUR

*Marc Laffineur est né à Maubeuge le 10 août 1945. La nomination au gouvernement de ce proche de J.P. Raffarin, vient couronner une carrière débutée dans le Maine et Loire où il s'est installé à la fin des années 1970. Il a fait ses études de médecine et d'anesthésiste à Lille. Ensuite, il a pu s'associer au sein d'une clinique privée à Angers, et il s'est installé là-bas. Là-bas, c'est à Avrillé, dans la banlieue Angevine, dont il est devenu maire en 1983.*

*Marc Laffineur est le benjamin de seize enfants, douze garçons et quatre filles. Une immense fratrie qui n'a pas coupé les liens, chaque année celle-ci se retrouve ...à près de 190 personnes !*



Depuis 2007, Marc Laffineur est vice-président de l'Assemblée nationale où il siège depuis 1988

### **L'ESSENTIEL**

**10 août 1945** ► Naissance à Maubeuge de Marc Laffineur.

**1982** ► Il devient conseiller général du Maine-et-Loire et le reste jusqu'en 1992.

**1983** ► Marc Laffineur devient maire d'Avrillé, 13 500 habitants. Il est réélu en 1989, 1995 et 2001. Aux dernières municipales, en 2008, il a été réélu au premier tour avec 59,63 % des voix.

**1986** ► Elu conseiller régional des Pays de la Loire ; démissionne en 1988 pour éviter le cumul des mandats.

**1988** ► Élection comme député de la septième circonscription de Maine-et-Loire. Il siège à l'Assemblée nationale dont il est premier vice-président depuis 2007.

**2001** ► Depuis cette date, Marc Laffineur est vice-président de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole.

**Et aussi** ► Initialement membre de l'UDF, Marc Laffineur est aujourd'hui membre de l'UMP, président de la fédération du Maine-et-Loire.

## La libération de la poche de Royan

Extrait du « Journal des PROPRIÉTAIRES ; La Côte de Beauté

**Les combats pour la libération de la poche de Royan se déroulèrent du 14 au 18 avril 1945 et se conclurent par la victoire des forces françaises appuyées par les bombardiers alliés. Ces combats meurtriers, inutiles à trois semaines de la capitulation de l'Allemagne, mettaient fin à quatre ans d'occupation. Récit de Guy Binot.**



Les troupes allemandes occupent Royan depuis le dimanche 23 juin 1940 à 17 h. Dès le début, la ville - verrou de la Gironde et lieu de repos - connaît une situation atypique de ville trop fortement occupée, c'est une immense caserne où les occupants sont aussi nombreux que les Royannais et les seuls à fournir du travail. Dès la création du mur de l'Atlantique en mars 1942, l'Organisation Todt couvre la presqu'île d'Arvert de blockhaus en béton. Puis en janvier 1944 des forteresses côtières sont créées dont une à Royan. Quand les Allemands évacuent le Sud-Ouest de la France, en août 1944, ils conservent ces forteresses qui deviennent les «poches de l'Atlantique».

Les maquisards du Sud-Ouest libèrent la région et les Allemands sont finalement encerclés dans la poche par 7 000 maquisards des Forces françaises de l'Intérieur, les FFI, du colonel Adeline, soit les groupements Z, RAC et Roland de l'Armée secrète gaulliste de Dordogne et Bernard des FTPF communistes de Charente. Mal armés, ils ne peuvent percer les puissantes défenses de l'ennemi. Adeline décide de ne pas dépasser, comme limites de la poche, la Seudre, le sud de Saujon et Meschers.

Dès le 12 septembre 1944, l'état de siège est décrété pour les 8 000 civils pris au piège. Peu à peu, les conditions de vie des «empochés» deviennent aussi rudimentaires que celles d'une forteresse assiégée du Moyen Age, il n'y a plus aucun transport collectif, pas même de vélos, réquisitionnés par l'ennemi, il n'y a plus de gaz, ni d'eau courante, ni d'électricité, et aucun autre moyen de s'éclairer la nuit. Les vieilles cuisinières au bois servent pour la cuisine, le chauffage est restreint à cette cuisine, l'eau est tirée des anciens puits. Tout le monde se lève et se couche avec le soleil, aussi les soirées sont longues car il est impossible de sortir à cause du couvre-feu. Seules les rumeurs circulent en l'absence de radio, de journaux et de tout courrier.

Alors que les Alliés se désintéressent des poches de l'Atlantique pour porter tous leurs efforts sur l'Allemagne, le 18 septembre, le général de Gaulle à Saintes confirme le colonel Adeline à son poste et décide immédiatement de réduire les poches de l'Atlantique par la force, en commençant par Royan, pour obtenir une victoire française sur notre sol. L'attaque doit être faite uniquement par des fantassins français mais de Gaulle promet de l'artillerie, des chars et des avions alliés. Enfin il donne l'ordre de surseoir à tout bombardement aérien non justifié par quelque incartade de l'ennemi. Royan est sans doute choisi car la garnison ennemie est la plus faible de toutes les poches et que le patrimoine de la ville n'est pas aussi important que celui de La Rochelle par exemple.

## Défenses allemandes

La forteresse est commandée par le colonel Pohiman qui dispose d'une artillerie importante, de 5 000 hommes, encadrés par 106 officiers, mais il n'a ni chars, ni aviation, ni essence. Les côtes sont défendues par 218 ouvrages bétonnés entre Ronce et Suzac tournés vers la mer, et le front de la Seudre, protégé par les marais, est défendu par les marins du bataillon Tirpitz rescapés des navires coulés en rade de Royan en août. Pour verrouiller leur point faible entre Meschers et la Seudre, trois centres de défense principaux entourent Royan, à Jaffe, Belmont et Vaux avec de nombreux bunkers fortement armés. Par manque de ciment, les points d'appui enterrés pour les mitrailleuses, les Tobrouks, sont de simples tourelles cuirassées. En outre, toutes les plages sont obstruées par des défenses anti-tanks, et 1 229 hectares sont minés, avec 180 000 mines antipersonnel et 35 000 mines antichars.

Les tentatives de médiation pour une reddition n'aboutissent pas mais l'épineux problème des combattants sans uniformes est réglé. Les FFI sont reconnus, et traités comme prisonniers de guerre - en dépit des ordres du haut commandement allemand qui les considère comme des terroristes à fusiller - à la condition de porter un brassard tricolore cousu au bras gauche, comme signe distinctif, en attendant des uniformes.

Le 14 octobre 1944, de Gaulle nomme le général de corps d'armée Edgard de Larminat commandant le Détachement d'armée de l'Atlantique pour libérer les poches côtières au sud de la Loire. Ce général non conformiste est, d'après le général Catroux, instable et sujet à des crises physiologiques qui lui font «perdre son sang-froid, la lucidité de son raisonnement et le contrôle de ses actes» et font qu'il «n'est pas employable». Cela n'empêche nullement de Gaulle de l'affecter à ce poste en fonction de son glorieux passé. Ce baroudeur, chef prestigieux qui s'est battu en Syrie et à El-Alamein, est vite accepté par les FFI, assisté par le général d'Anselme, il dépend du général américain Devers de la VIe Armée. Le fringant aviateur Cornignon-Molinier, ami de Malraux, ancien commandant des Forces aériennes françaises libres au Moyen-Orient et en Angleterre, est promu général pour diriger les Forces aériennes de l'Atlantique, les FFA, et réside à Cognac. Son supérieur hiérarchique est le général américain Ralph Royce commandant la First Tactical Air Force basée à Vittel.

Larminat transforme les FFI en Forces françaises du Sud-Ouest, FFSO, dirigées par Adeline, qui conserve la responsabilité du secteur de Royan avec le groupement Z à Talmont, Bernard devant Médis, RAC à Saujon, Armagnac devant Mornac et Roland à Marennes. Dans son rapport à son nouveau chef, Adeline demande, avant toute attaque, des bombardements massifs par l'aviation alliée pour écraser les défenses ennemies, il n'envisage l'action des troupes FFI, mal encadrées et peu aguerries, que pour occuper le terrain derrière les blindés.

Dans ses *Chroniques irrévérencieuses*, d'un humour cruel, Larminat admire la bravoure et la témérité de ses FFI tout en déplorant quelques éléments vicieux. Par contre, il apprécie peu l'encadrement, boudé par le corps des officiers, trouve ceux du maquis parfois excellents, mais trop souvent des caïds en tous genres. Très grand seigneur, il s'impose à ces derniers en les invitant en grande pompe à sa résidence de Cognac, la maison Hennessy. Il brosse un portrait féroce des habitants de la région, trop ramollis, et n'est pas tendre pour Adeline et pour l'officier de l'armée d'armistice Meyer dont les seuls services de guerre se ramenaient au sabordage de son bâtiment à Toulon. Curieusement, ces deux hommes lui rendront cependant un réel hommage dans leurs mémoires.

## L'évacuation des civils

Les Français et les Allemands souhaitent faire la guerre sans être gênés par des civils, aussi un accord a lieu le 8



octobre 1944 pour évacuer 8 000 «bouches inutiles» civiles, dont 4 000 à Royan et 4 000 dans la presqu'île d'Arvert. Adeline informe les résistants qu'ils doivent quitter Royan qui sera attaqué. Cette information ne peut que rester confidentielle et ceux qui sont dans la confiance n'y croient pas, une opération militaire semble inutile alors que la fin de la guerre paraît si proche et l'idée d'un bombardement massif n'effleure personne. Les habitants ne ressentent pas le moins du monde l'urgence de quitter leurs maisons, surtout les plus âgés, au moment où les villas vides sont pillées. Partir est un saut dans l'inconnu car l'important est alors de se nourrir et on le fait beaucoup mieux dans une région où l'on connaît bien les commerçants et où beaucoup ont un jardin. Partir, c'est se retrouver dans un environnement inconnu, sinon hostile, car la famine perdue dans toute la France. Partir, c'est quitter la sécurité de son cadre de vie pour une aventure risquée. Ils ne partent que contraints et forcés par «*ordre des troupes d'occupation*», toujours ressenti comme une véritable catastrophe. De leur côté, les FFI estiment inadmissible que des habitants veuillent rester «*avec leurs Boches*». A cause de cette grave incompréhension, les forces françaises ne prennent plus en considération la population civile restante, considérée comme une bande de collaborateurs. Pourtant, le Conseil national de la Résistance citera seulement 143 personnes recherchées pour collaboration, dont 26 membres de la Gestapo et 36 miliciens. Cette hostilité stupide est refusée par nos concitoyens en zone libre, un membre du Comité départemental de Libération fait part de son entier soutien à ceux qui, au milieu des privations et de l'isolement, «*restent attachés à leurs biens, leurs souvenirs, et voudraient sauvegarder ce patrimoine, fruit parfois de toute une vie de travail, car ils savent que partir signifie le pillage, la perte irrémédiable de tout ce qu'ils possèdent*». Les expulsés d'office reçoivent 750 francs par personne, ont droit à une seule valise et portent tous leurs vêtements sur eux, ils embarquent tristement à la mairie sur des camions allemands jusqu'à Médis.

A Médis, ils traversent à pied le no man's land pour rejoindre un train français qui les emmène vers leur lieu d'évacuation, où ils ne sont pas toujours accueillis avec la plus grande cordialité. C'est pire pour trois villages des avant-postes dont les habitants, expulsés sans préavis début novembre, rejoignent les lignes françaises sous la mitraille, et pour La Tremblade qui évacue sous la menace des fusils.

En novembre, Paul Bouchet, chef de la résistance intérieure, et quatre autres résistants sont arrêtés et condamnés à mort. Aussitôt Adeline intervient, avec succès, auprès de l'amiral Michaeles, commandant les forces allemandes, pour qu'ils ne soient pas exécutés, mais incarcérés à la villa Déll, avenue de Pontailiac, transformée en fortin.

L'état-major allié se satisfait de ce que les FFI contiennent les forces allemandes encerclées, mais de Gaulle réussit à le convaincre d'attaquer rapidement Royan. L'opération *Indépendance* est prévue pour le 25 novembre, repoussée au 25 décembre, puis au 10 janvier. Les FFI, renforcées par des maquisards du Gers et des Hautes-Pyrénées, atteignent 11 000 hommes, et les premiers blindés quittent l'Est de la France pour Royan le 29 novembre. Mais l'opération est annulée suite à la contre-offensive allemande des Ardennes du 16 décembre, et les blindés repartent aussitôt. Le front de l'Ouest ou de l'Atlantique connaît une guerre de positions avec quelques coups de main. Nos soldats en guenilles et en sabots s'ennuient et mènent une bataille de canards dans l'eau glacée des marais au milieu d'une effroyable pénurie. Pieds gelés, gale, fièvres, tumeurs et maladies pulmonaires ne sont pas rares et les médicaments manquent autant que les vivres. Les hommes se qualifient eux-mêmes par dérision les «*Forces françaises oubliées*». Le 2 janvier, une rencontre a lieu près de Meschers entre le commandant Meyer et le colonel Seim, adjoint de Michahelles, afin de négocier la grâce des Royannais condamnés à mort, ce qui est obtenu. Seim propose d'étendre à Royan les accords de La Rochelle qui prévoient un statu quo jusqu'à la fin de la guerre, avec libre passage en Gironde de navires ne transportant ni troupes, ni matériel militaire. Meyer transmet cette information capitale au général d'Anselme, mais elle n'a pas de suite car il ne peut frustrer d'un combat ardemment désiré, et d'une victoire certaine, ses troupes qui piaffent. L'arme au

pied, depuis des mois. Larminat - qui juge les accords de La Rochelle inutiles, puérils, ni glorieux, ni efficaces - accuse Meyer de naïveté dans cette affaire car Michahelles, sans prendre le risque de se faire relever, ne peut permettre la réouverture du port de Bordeaux qu'il est justement chargé d'empêcher.

Le matin du 5 janvier 1945, deux vagues de bombardiers Lancaster de la Royal Air Force attaquent Royan entre 4 h et 5 h 43. La cible est bien la ville elle-même et tout ce qui a pu être dit ou écrit sur une erreur d'objectif aux causes les plus diverses est sans le moindre fondement. Royan est rayée de la carte (CB n° 74).

### **L'opération de libération «Vénérable»**

Tout le monde s'attend à une attaque terrestre immédiate, mais rien ne vient. Une trêve de dix jours permet l'arrivée d'une colonne sanitaire française pour évacuer les grands blessés et certains survivants, ce qui neutralise, sous un froid sibérien, la plus grande partie de janvier. La guerre de position reprend avec ses coups de main. Le général de Gaulle n'admet toujours pas que des unités allemandes puissent rester invaincues à nous narguer, aussi, au moment où la fin de la guerre approche, c'est lui qui hâte la décision de relancer l'offensive, rebaptisée *Vénérable*, pour le dimanche 15 avril. Pour les Alliés, cette opération - au moment où les Russes sont prêts à l'assaut final contre Berlin et les Alliés sur l'Elbe à moins de 200 kilomètres d'eux - n'est entreprise qu'à la demande des Français. A l'époque, ce n'était pas une décision illogique, notre prestige militaire n'étant pas au plus haut. Larminat dissout les Forces françaises de l'Ouest afin que l'attaque soit uniquement menée par des unités régulières et non par des maquisards, ils deviennent les 50e, 107e et 158e régiments d'infanterie et le 12e régiment d'artillerie. Pour une telle opération de prestige, de Gaulle et les Alliés veulent une victoire certaine, aussi Larminat reçoit tout l'appui nécessaire, soit 30 400 hommes, dont un tiers de troupes du Maghreb. La division de marche Gironde de 23 700 hommes, aux ordres du général d'Anselme, attaquera directement Royan, la brigade de marche Oleron de 6 700 hommes, aux ordres du général Marchand, débarquera sur la rive gauche de la Seudre. Ils sont appuyés par 200 chars de la division Leclerc, 250 pièces d'artillerie FFI et américaines, deux bataillons du Génie, l'imposante escadre de la French Naval Task Force, la FNTF de l'amiral Rue avec 25 bâtiments, dont le cuirassé *La Lorraine* et le croiseur *Duquesne*, précédée par la 31e flottille canadienne de sept dragueurs de mines pour nettoyer l'estuaire. Les Forces françaises sont aidées par 1 200 forteresses volantes et B26 Marauders de la 8e Air Force du général Doyle, montés par 8 000 aviateurs, plus nombreux que les défenseurs allemands au sol. Dans son ordre du jour du vendredi 13 avril, Larminat déclare : «*Soldats FFI montrez à la France que vous savez vaincre dans une bataille en règle*», puis il dénonce les accords avec l'amiral Schirlitz à La Rochelle afin de laisser celui-ci libre de secourir Royan. L'opération *Vénérable* débute le samedi 14 avril par la prise de tous les avant-postes, 1 150 bombardiers américains larguent 3 000 tonnes de bombes sur le réduit. L'attaque de rupture est déclenchée le dimanche 15 avril après une intense préparation d'artillerie. 1 350 bombardiers déversent 4 000 tonnes de bombes, Vaux est partiellement détruit et Maurice Garnier est tué en pleine action de résistance. Les Américains bombardent le réduit de Royan avec 725 000 litres de napalm, nouveau liquide incendiaire expérimenté pour la première fois. Le résultat est décevant, les blockhaus ne sont pas détruits, mais spectaculaire, car c'est une vision dantesque. La terre, le sol même flambent. Les ruines de Royan ne sont plus qu'un infernal amas de pierres calcinées et de ferrailles tordues. Après le déminage par les résistants français qui ouvre la voie aux blindés de la 2e DB, et un pilonnage par la flotte de haute mer et par 210 pièces d'artillerie sur les défenses côtières de Saint-Sordelin et des Ajoncs, l'attaque sur l'axe Médis-Royan est arrêtée par les ouvrages fortifiés et minés de Belmont, qui ont survécu à ce déluge de feu et d'acier et sont conquis par le 4e Zouaves. Aussitôt les chars de la division Leclerc foncent sur Royan, la mer est atteinte à la tombée de la nuit. dans un nuage de fumée et de boussière irrespirable. Suzac et Saint-Georges sont aussi

libérés. Le lundi 16 avril, après une nouvelle et intense préparation d'artillerie, la brigade Oleron franchit la Seudre et libère la presqu'île d'Arvert à l'exception du réduit de la Coubre. La division Gironde nettoie Royan, les ouvrages fortifiés du port, du Chay, de Pontaillac et du bois de Bellamy sont pris par le 4e Zouaves. Les résistants condamnés à mort, détenus à Saint-Palais, se libèrent eux-mêmes en désarmant leurs gardiens. 550 bombardiers pilonnent Jaffe et la Coubre, les ouvrages de Vaux puis de Jaffe sont enlevés par le 4e Zouaves. Saint-Georges et Vallières sont nettoyés, après une résistance acharnée. Au soir du 16 avril, il ne reste plus à réduire que le blockhaus de Michahelles à Pontaillac et ceux du réduit de la Coubre. Le mardi 17 avril, le réduit de la Coubre est soumis à un violent bombardement aérien. La fumée et la chaleur intense de la forêt en flammes gênent l'attaque de la brigade Oleron. Le 4e Zouaves, toujours en première ligne, attaque le blockhaus de Michahelles à Pontaillac. Après une vive défense, l'amiral se rend avec 12 officiers et 97 sous-officiers et hommes de troupe. Le général d'Anselme arrête les opérations et ouvre des pourparlers avec les 800 marins du bataillon Tirpitz qui défendent la Coubre. Le matin du mercredi 18 avril, ils se rendent et défilent devant leurs vainqueurs en grand uniforme car Larminat, toujours chevaleresque, leur accorde les honneurs militaires. La victoire est totale. L'ennemi, écrasé sous 153 550 coups de canon et 10 000 tonnes de bombes, compte 479 tués et 4 600 prisonniers dont 220 blessés. Mais les pertes françaises sont lourdes, 154 tués et 700 blessés, sans parler des quelques dizaines de victimes civiles. Dans son ordre du jour de victoire Larminat déclare à ses troupes: «*Vous pouvez être fiers de votre œuvre. Vous avez bien mérité de la Patrie.*» Le général Leclerc, qui avait refusé de le rencontrer car il n'appréciait pas d'avoir été contraint d'aller à Royan, lui écrit qu'il acceptera à nouveau de combattre sous ses ordres, mais que la gloire pouvait être obtenue dans l'invasion de l'Allemagne mieux que sur le Front de l'Atlantique et que l'histoire décidera lequel de ces objectifs contradictoires primait l'autre. L'histoire a jugé, sans hésitation, l'attaque de la poche n'a pas marqué l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et la gloire est allée au général Leclerc et à sa marche victorieuse sur Berchtesgaden. Le prestige a été la vraie raison de cette attaque tardive et si la victoire fut totale, avec le recul du temps, elle n'apparaît guère brillante. Lors de la revue, par un temps splendide, le dimanche 22 avril dans la plaine des Mathes, le général de Gaulle salue cette victoire française qui prouve l'efficacité de l'armée nouvelle et déclare que le travail a été bien fait. Au milieu d'une débauche d'uniformes colorés des zouaves, tirailleurs et autres troupes régulières, les FFI se remarquent par la note sévère de simples tenues kaki. Les membres de la Résistance, alignés sur la route presque devant l'estrade du général, mais en parents pauvres, sont décontenancés et déçus. De nombreux combattants sont décorés, dont Larminat, d'Anselme, Rue, Corniglion-Molinier, Adeline et le 4e Zouaves, qui reçoit une dixième palme à la Croix de guerre de son drapeau pour avoir pris la plus



large part dans cette victoire, fait plus de 2 000 prisonniers dont l'amiral, mais compte 60 tués et 250 blessés. Puis de Gaulle traverse rapidement le chaos de désolation et les ruines désertes de Royan et fait part de sa tristesse devant un tel désastre. Le général Royce n'est pas oublié puisque le gouvernement du général de Gaulle

## Pourquoi cette tragédie ?

Furieux d'avoir perdu leurs biens, leur ancienne ville et de nombreux amis et parents, les Royannais n'ont rien compris à cette fureur guerrière et ont tenu Larminat pour seul responsable de tous leurs maux, du bombardement inutile, de l'attaque tardive jugée tout aussi inutile, et du regrettable pillage des ruines par nos troupes qui a suivi.

D'ailleurs Larminat, peu diplomate ne fait guère d'effort. Il ne fut jamais autorisé à remettre les pieds dans la ville qu'il avait libérée et pourtant il a rappelé avec raison que si Royan a été détruit c'est par suite de l'acharnement militaire des Allemands. En ce qui concerne le bombardement, Larminat ne porte qu'une partie des responsabilités. Quant à l'attaque tardive d'avril 1945, à trois semaines de la fin de la guerre, approuvée par nos troupes, elle a été imposée par la seule volonté du général de Gaulle qui voulait une victoire française sur notre sol pour redorer un peu le blason de notre armée, Larminat a approuvé bien sûr mais n'a rien décidé. Enfin, c'est le commandant de la place, le colonel Adeline, qui n'a pas appliqué avec rigueur les ordres de Larminat pour éviter le pillage après la libération de la poche, mais ce n'était sans doute guère facile de les faire appliquer avec des troupes difficiles à contrôler.

Le résultat final malheureusement est que Royan libéré est un champ de ruines.

A cette libération de la poche de Royan, le 4<sup>ème</sup> Zouaves du Colonel Rouvillois a grandement participé.

Lire aussi : *la reconstruction de Royan de Guy Binot*

*Editions Alan Sutton 37540 Saint Cyr sur Loire*

C'est également le 4<sup>e</sup> zouaves qui a nettoyé le 16 les ouvrages fortifiés de Royan, dont la jetée et le fort du Chay, puis le 17 à Pontailac le bunker de l'amiral Michahelles qui est fait prisonnier à 12 h 30, pris Jaffe et Vaux. Il est à l'honneur le dimanche 22 avril pour le défilé des Mathes quand le général De Gaulle accroche une dixième palme à la Croix de Guerre de son drapeau pour une victoire dans laquelle il a eu une très large part, faisant 2 000 prisonniers dont l'amiral ennemi. Victoire chèrement payée, le 4<sup>e</sup> zouaves déplore 60 tués, 40% de nos pertes totales, et 250 blessés. »

# Le Festival de Cannes créé pour contrer Hitler et Mussolini

Alors que le premier Festival de Cannes (Alpes-Maritimes) eut lieu en 1946, on pourrait croire qu'il fut organisé pour ramener de la fantaisie, de la légèreté et du rêve dans un monde qui sortait de longues années de terribles souffrances. Erreur ! C'est à la fin des années 30 que naquit ce projet pour contrecarrer la *Mostra* de Venise qui n'était plus qu'un outil de propagande pour Hitler et Mussolini. *Flash-back*.

1937. Adolf Hitler apprend que le Prix du jury de la *Mostra* est attribué au film pacifique de Jean Renoir, *La Grande Illusion*. Il décide donc de s'entendre avec Mussolini afin de choisir les récompenses pour l'année suivante.

1938. Le jury est unanime pour décerner le Prix à un film américain, mais Adolf Hitler et le gouvernement fasciste réussissent à faire changer le palmarès quelques heures avant l'annonce des résultats. *Les Dieux du stade* et

*Luciano Serra* reçoivent la Coupe Mussolini, la plus haute récompense du festival. Avant même la proclamation des prix, certains membres du jury donnent leur démission ! Quant aux représentants de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, ils quittent la *Mostra* sur le champ.

Suite au scandale, Philippe Erlanger réfléchit à organiser une manifestation pour donner au monde un festival libre. Il contacte pour cela les autorités concernées et obtient l'approbation de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts sous le Front Populaire. La première édition du Festival de Cannes doit débiter le 1<sup>er</sup> septembre 1939 sous la présidence de Louis Lumière. Mais c'est précisément le jour qu'Hitler choisit pour envahir la Pologne... Il faudra attendre 1946 pour voir le réel premier Festival de Cannes. Jean Zay aura été assassiné entre-temps par les miliciens de Darnant, le 20 juin 1944.

## Réalisation de drapeaux pour les groupements

Depuis un certain nombre d'années, le maître-tailleur de la Légion étrangère, à Aubagne, confectionne des drapeaux à des prix défiant toute concurrence.

Voici ses références :

**Monsieur Frédéric MASSARONI - Maître-tailleur**

1<sup>er</sup> Régiment étranger, Quartier Viénot, BP 11354, 13784 AUBAGNE CEDEX

Tél. : 04 42 03 12 60 - Fax : 04 42 03 53 82 - Courriel : frederic.massaroni@wanadoo.fr



# UNION DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée le 4 Juin 1928

Siege social : 20 rue d'Agnesseau 75 008 PARIS

Adhérente : à la FNAM groupement 241

au Comité de la FLAMME sous L'ARC de TRIOMPHE

Président : Bruno de Villepin

## Assemblée Générale et Ravivage de la Flamme sous l'Arc le 8 Octobre 2011

Cher Camarade,

tu es invité à participer l'assemblée générale de l'Union des Zouaves le samedi 8 Octobre 2011 au domaine des « Gueules Cassées » rue du Cl Picot à Moussy le Vieux, puis au Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris à 18h 30.

Y seront adossées, les A.G des Amicales du 2<sup>ème</sup> et du 9<sup>ème</sup> Zouaves.

### Déroulement de cette journée :

- 7h30 petit déjeuner pour les hébergés au Domaine.
- 8h. Café d'accueil pour les arrivants( viennoiseries jus d'orange café thé ; servi au bar du Domaine)
- 8h45 Assemblées Générales des Amicales des 2 et 9<sup>ème</sup> Zouaves.
- 10h30 Assemblée Générale de l'Union des Zouaves
- 12h . Dépôt de gerbe au Monument des Fondateurs des « Gueules Cassées »
- 12h30 Cocktail du Domaine dans les salons du château
- 13h . Déjeuner
- 16h . Départ en car pour l'Arc de Triomphe
- 18h30 Dépôt de gerbe et Ravivage avec la Musique des Sauveteurs du Loiret
- 19h 45 . Retour à Moussy le Vieux.
- 20h00 Dîner pour ceux qui le souhaitent

### Coût de la journée

50 Euros transport aller retour Moussy-Paris compris.

Navette Roissy-Moussy coût 5 euros

Départ gare RER B Terminal 3 , côté taxis. ( en cas de problème téléphoner au 01 60 03 60 03)

### Hébergement

Au Domaine, ou au Campanile du Mesnil-Amclot

Tarif au Domaine :

Chambre seul avec petit déjeuner.....75 euros

Chambre couple avec petit déjeuner.....90 euros

Au Campanile :

### Dîner

-25 euros

Le vendredi après midi, l'Amicale du 2<sup>ème</sup> Z. organise une visite de la basilique de Saint Denis à laquelle nous sommes invités, dans la mesure des places disponibles. Il en coûtera 15 euros par personne pour la conférencière, le transport étant payé par l'Amicale du 2.

Un déjeuner est prévu à 12h15, et le départ du car programmé à 13h 45.

Dîner à 19h30.

## LES PREMIERS COLONELS DE ZOUAVES

### **Christophe JUCHAULT de la MORICIERE (1806-1865)**

Du 31/12/1835 au 21/06/1840

*Dès la formation des bataillons originaux de Zouaves, il y est capitaine, puis chef de bataillon. A la création du corps des Zouaves, il en prend le commandement avec le grade de Lieutenant Colonel puis promu colonel le 11/12/1837. Il participe à la campagne d'Algérie de 1830 à 1840 et est grièvement blessé par une mine au siège de Constantine en 1837.*

### **Louis-Eugène CAVAIGNAC (1802-1857)**

Du 21/06/1840 au 16/09/1844

*Il va assurer comme Lt Cl. le commandement du corps des Zouaves en remplacement de La Moricière. Il est promu colonel le 11/08/1841 à la veille de la formation du régiment de Zouaves qui va comprendre 3 bataillons.*

*Achille de Saint Arnaud (le futur maréchal) servira sous ses ordres du 25/03/41 au 25/03/42*

### **Louis de LADMIRAULT ( 1808-1898)**

Du 02/10/1844 au 12/06/1848

*Apravant il sert au corps des Zouaves comme capitaine du 26/04/37 au 20/07/39.*

### **François CERTAIN-CANROBERT (1809-1895)**

Du 15/06/1848 au 13/01/1850

*Alors colonel au 2<sup>ème</sup> régiment de Légion étrangère, il est appelé à remplacer Ladmiraault. Il participe à la prise de Constantine en 1837 où il est blessé, alors capitaine de l'infanterie de ligne.*

### **Louis d'AURELE de PALADINES ( 1804-1877)**

Du 10/03/1850 au 22/12/1851

*Nommé colonel du régiment de Zouaves, après avoir servi dans l'infanterie de ligne où il se distingue sous les ordres du colonel de Saint Arnaud.*

### **Charles BOURBAKI (1816-1897)**

Du 24/12/1851 au 13/02/1852

*Il sert du 23/12/37 au 21/12/38 comme S/Lt puis Lt dans le corps des Zouaves. Il est promu capitaine du régiment de Zouaves le 17/06/42 jusqu'au 12/11/45. Après avoir été Lieutenant colonel de Zouaves le 26/04/1850, il est promu colonel en remplacement d'Aurele de Paladines.*

.....

## AGENDA

16 août : commémoration du débarquement de Provence à Saint Raphaël à l'invitation de l'ANSAA.

21 août : commémoration de la bataille de la Sambre à Auvellais et Tamines.

2 septembre : Assemblée Générale des Zouaves de l'Est à Epinal.

4 septembre : Journée des Zouaves à Saint Pol sur Mer.

14/15 septembre : congrès de la FNAM à Toulouse

22/26 septembre : Congrès des Anciens de la M.G.A à Vichy  
Concert de gala le dimanche 25

7 octobre : Conseil d'Administration de l'Union des Zouaves

8 octobre : A.G du 2<sup>ème</sup> du 9<sup>ème</sup> Zouaves, puis de l'UDZ.

à 18h30 Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.



# UNION DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée le 4 Juin 1928

Siege social : 20 rue d'Aguesseau 75 008 PARIS

Adhérente : à la FNAM groupement 241

au Comité de la FLAMME sous L'ARC de TRIOMPHE

Président : Bruno de Villepin

## FICHE d'inscription pour les journées des 7 et 8 octobre 2011

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Régiment

Prendra le déjeuner de **vendredi** (à 12h15, coût 25 euros) x...  
Participera à la visite **vendredi** (15 euros, départ 13h 45) x...  
Prendra le dîner de **vendredi** (25 euros) x...  
Retient une chambre **vendredi** (75 pour une personne, 90 pour deux)  
au Domaine où 24 chambres sont retenues...ensuite il faudra  
vous adresser au Campanile de Mesnil-Amelot tél. 01 60 27 23 30.

### **SAMEDI 8 octobre**

**Coût pour la journée : 50 euros chèque à joindre avec la fiche.**

Intitulé « UNION DES ZOUAVES »

Prendra le dîner samedi (25 euros) .....X...  
Retient une chambre

### **Dimanche 9 octobre**

Prendra le déjeuner au Domaine (25 euros).....X...

*L'hébergement, les repas autre que le déjeuner du samedi, et le coût de la navette sont à régler sur place. La visite, au 2<sup>ème</sup> Z. sur place.*

**Toutes les réservations sont à faire au secrétaire JM Flamme pour le 10 septembre.**

Sauf pour les adhérents de l'Amicale du 2<sup>ème</sup> qui s'adressent à leur trésorier Roland Doucet.

*Un grand parking fermé est à votre disposition au Domaine.  
Merci de prévenir si vous venez en camping car.*